

La communauté de communes, c'est *nous*.

La baie d'Audierne labellisée
Ramsar page 14

Culture : Le pays bigouden lance
un diagnostic culturel page 17

La CCHPB

Son rôle au quotidien.....	03 > 04
Interview des vice-présidents.....	05 > 10

ECONOMIE

Un coworking tout neuf !.....	11
Déploiement de la fibre optique.....	11

PROJET de TERRITOIRE

Les étapes de réalisation du projet.....	12
Un plan d'action pour le territoire.....	13

ENVIRONNEMENT

La Baie d'Audierne labellisée.....	14
Jetons moins, trions malin.....	15

ASSAINISSEMENT

La SAUR délégataire de service public.....	16
--	----

CULTURE

Un diagnostic culturel en Pays Bigouden....	17
---	----

ANIMATIONS

Saison culturelle DIHUN 2022.....	18 > 19
-----------------------------------	---------



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Josiane KERLOC'H, Présidente de la communauté de communes du Haut Pays Bigouden

RESPONSABLE DE LA RÉDACTION : Emmanuelle RASSENEUR, 1^{ère} vice-présidente

COMITÉ DE RÉDACTION : Agents et élus de la communauté de communes

CRÉDIT PHOTOS : Agents et élus, pixabay, adobe stock, Margaux HAMEL

DIRECTION ARTISTIQUE : Thierry CARON
contact@artcomediton.net - 06 01 15 04 27

ILLUSTRATIONS : © David Mathieu - Fotolia

IMPRESSION : Imprimerie du Commerce, Quimper

Une qualité de vie dans un environnement préservé

Je vous souhaite une très belle année 2022, qu'elle vous apporte santé, bonheur et réussite. Je salue les efforts de chacun d'entre nous face à cette pandémie qui depuis des mois nous contraint à la plus grande vigilance pour la préservation de la santé de tous.

La communauté de communes s'est organisée pour assurer la continuité du service public. Un plan de continuité d'activités a été élaboré pour la poursuite des missions essentielles. L'organisation du travail en EHPAD et en résidence autonomie a demandé un travail conséquent pour permettre aux résidents de conserver les liens avec leurs proches dans ce contexte.

Les élus siégeant au sein du conseil communautaire de la communauté de communes du Haut Pays Bigouden ont été largement renouvelés à la suite des élections municipales qui se sont déroulées en mars 2020 pour le premier tour puis, exceptionnellement, en juin pour le deuxième tour. Je salue le travail remarquable des élus qui lors du mandat précédent ont élaboré le projet de territoire qui nous permet aujourd'hui d'assurer la continuité de l'action publique et d'y inscrire nos nouveaux projets.

Nous avons la forte volonté de préserver et valoriser l'environnement. Avec le Pays Bigouden sud nous nous sommes officiellement engagées à mener à bien notre candidature à la labellisation Ramsar, reflet de notre patrimoine naturel et culturel.

La communauté de communes du Haut Pays Bigouden mène des actions fortes pour permettre une répartition équilibrée des services sur l'ensemble du territoire, telle la voirie, les déchets...

Il y a peu notre réflexion a abouti au choix du délégataire à l'occasion du renouvellement de service public pour l'eau et l'assainissement. La Maison des Services Au Public (MSAP) accueille de nombreux partenaires à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches et projets.

La culture, également, est un axe fort de notre projet de territoire. Une réflexion est en cours suite au lancement du diagnostic culturel.

Nous participons activement aux réflexions avec les communautés de communes voisines et plus largement nos partenaires à l'échelle de la Cornouaille pour conforter l'attractivité de notre bassin de vie et d'emploi et préparer nos orientations stratégiques, notamment celles relatives aux mobilités.

Josiane KERLOC'H

Présidente de la communauté de communes du Haut Pays Bigouden

La communauté de communes, un **service** de **proximité** quotidien

L'intercommunalité, la communauté de communes, l'EPCI, la collectivité, autant de termes pour désigner une administration dont le rôle reste parfois flou dans l'esprit de certains habitants.

Créée en 1994 après que la loi a institué la création des communautés de communes, la « CCHPB » s'est alors formée.

Dans l'objectif d'associer les communes pour élaborer des projets communs de développement et d'aménagement de l'espace, la communauté de communes est un espace de coopération entre les 10 communes du territoire. Aujourd'hui, l'intercommunalité porte 20 compétences qui lui ont été transférées par les communes, dans l'intérêt des habitants.

**HAUT PAYS
BIGOUDEN**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CULTURE ET JEUNESSE

- Salle Avel-Dro, Plozévet
- Halle Raphalen, Plonéour-Lanvern
- Pôle Nautique, Pouldreuzic
- Salle multi-activités, Plogastel-St-Germain

MAISON DES SERVICES AU PUBLIC

- Permanences d'information et de conseil :
- Habitat
 - Entreprises
 - Handicap
 - Services à la personne
 - Accès aux droits
 - Emploi, formation, insertion professionnelle
 - Social et santé
 - Famille, enfance et jeunesse

PROMOTION TOURISTIQUE

Office du tourisme

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Aménagement des zones d'activités économiques
- Aide au maintien des commerces

ACTION SOCIALE AUX PERSONNES ÂGÉES

- SSIAD
- Résidence La Trinité
- EHPAD Parc An Id

VOIRIE ASSAINISSEMENT DÉPLOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT

EAU POTABLE

ESPACES NATURELS

Gestion des sentiers de randonnée et des espaces naturels

DÉCHETS

- Gestion des collectes
- Tri des déchets

Le processus décisionnel

1

IDENTIFICATION DES BESOINS Dans le cadre d'une compétence



2

EXAMEN DES SOLUTIONS

La commission compétente examine le dossier et l'avis d'experts peut être sollicité. Le bureau communautaire donne un premier avis. S'il est favorable, le projet est inscrit à l'ordre du jour du conseil communautaire.



3

DÉLIBÉRATION / ADOPTION Par le conseil communautaire



4

EXÉCUTION

La délibération est publiée et transmise en préfecture. Elle est exécutoire mais demande souvent des actes d'applications (arrêtés).



5

MISE EN ŒUVRE

La Directrice générale des services applique la décision au sein des services.



Une gestion démocratique pour agir

Espace de coopération et de décision, la communauté de communes s'organise en instances de gouvernance, dans lesquelles, chaque commune est représentée. Élus en même temps que les conseillers municipaux, les conseillers communautaires délibèrent les projets soumis par le bureau communautaire, sous la présidence de Josiane KERLOC'H.

Conseil communautaire

35 conseillers communautaires + 2 suppléants

Dernier maillon décisionnel, le conseil délibère les projets. Le Conseil se réunit 9 fois par an en moyenne.

Bureau communautaire

13 membres dont 10 vice-présidents

Le bureau examine les projets de délibérations devant être soumis au vote du conseil communautaire. Le bureau se réunit chaque mois.

Commissions thématiques

Groupe de réflexion

Chargés de débattre sur les actions à mener et les projets à mettre en œuvre, et de formuler des propositions d'actions.

Conseil d'administration

Le CIAS

Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale, présidé par Josiane KERLOC'H, se réunit 5 fois par an.

Les agents du Pays Bigouden

La communauté de communes c'est aussi 173 agents qui accompagnent et mettent en œuvre les décisions politiques des élus locaux. Personnel technique, personnel soignant, chargés de mission, agents administratifs... Tous contribuent à faire évoluer la collectivité, dans ses compétences et son ingénierie. De nouveaux agents sont venus compléter l'équipe ces derniers mois et d'autres nous quittent après de nombreuses années au service du Pays Bigouden. L'année 2021

sera notamment marquée par le départ de Marie-Pierre QUÉRÉ, Directrice Générale des Services qui après 37 ans donne le relai à Emmanuelle DORIZON arrivée en juillet 2021, en tant que Directrice Générale Adjointe et assurant la transition jusqu'en avril 2022.



Emmanuelle DORIZON et Marie-Pierre QUÉRÉ

Interview...

Josiane KERLOC'H

O riginaire de Plonéour-Lanvern, j'ai toujours eu un fort intérêt pour la vie locale. Lorsqu'il m'a été proposé de rejoindre le conseil municipal en 2001, j'ai tout de suite accepté. A cette date je me suis également investie à la communauté de communes comme conseillère communautaire.



En 2014 j'ai débuté le mandat en tant que première adjointe au maire, déléguée à la vie associative. J'ai pu mesurer à quel point elles apportent de la vitalité au territoire. Responsable administrative d'un groupe de sociétés de la filière maritime, je concilie ma vie professionnelle à mes différents mandats : Maire depuis 2017 et Présidente de la communauté de communes depuis 2020.

Je répète souvent quand je vais à la rencontre des élus du territoire que la communauté de communes c'est nous. La communauté de communes est un outil essentiel qui porte les compétences nous permettant d'avoir des équipements et services équilibrés sur l'ensemble du territoire. Il est aussi essentiel de faciliter l'accueil des acteurs économiques tout en préservant l'environnement.

La communauté de communes est une échelle pertinente pour répondre aux enjeux de notre bassin de vie.

Nous sommes très présents au niveau de la Cornouaille. Notre travail en commun permet de renforcer notre attractivité et notre dynamisme. Œuvrer à plusieurs échelles c'est contribuer à la qualité de vie de nos habitants. En Cornouaille, nous avons des sujets communs au niveau des mobilités, des déchets, de l'eau et de l'assainissement par exemple. Des actions sont menées en concertation avec les autres communautés de communes via le Contrat de Relance et Transition Écologique notamment.

Nous mutualisons aussi avec la communauté de communes du Pays Bigouden Sud sur les thématiques de l'environnement, de l'habitat, la jeunesse ou encore de la culture.

En tant que Présidente, je suis très attachée au travail en équipe avec les vice-présidents et les agents de la communauté de communes. Nous nous sommes engagés dans l'écriture d'un pacte de gouvernance qui permettra à chacun, agents, élus municipaux et communautaires, de trouver sa place et apporter sa pierre à l'édifice au bénéfice de tous.

Travailler à plusieurs échelles c'est contribuer à la qualité de vie de nos habitants.



▲ Josiane KERLOC'H et les Présidents des communautés de communes de Cornouaille lors de la signature du Contrat de Relance et de Transition Écologique



Originaire de Corse, je me suis installée à Gourlizon en 2006 puis j'ai rejoint le conseil municipal de la commune deux ans plus tard.

Faire société, appliquer la démocratie, préserver la planète et avoir plus d'action sur le quotidien des habitants sont les grands enjeux qui animent mon parcours d'élue depuis plusieurs années. Auparavant salariée du département dans le secteur de l'insertion et de l'aménagement des territoires, j'ai compris très jeune que m'engager dans la politique locale me permettrait d'agir concrètement pour mon territoire.

Je suis élue Maire depuis 2014 et j'occupe également les fonctions de première vice-présidente à la communauté de communes.

Première vice-présidente déléguée à la déclinaison du projet de territoire, à l'accompagnement des transitions, à l'environnement et à la communication, quels sont vos objectifs dans votre délégation ces prochaines années ?

Je dis souvent que « la communauté de communes c'est nous ». Je pense en effet que c'est une administration complémentaire et nécessaire pour les communes. Il est essentiel de se l'approprier en tant qu'élue et en tant qu'habitant. Certes, nous sommes habitants d'une commune, mais aussi d'un bassin de vie dans lequel nous déplaçons, pratiquons des loisirs, consommons, travaillons... L'implication de tous, citoyens, élus et partenaires est essentielle pour que ça fonctionne. La communauté de communes, grâce à ses compétences, agit pour le territoire en soutenant les

communes et en gérant des services essentiels. C'est aussi une administration qui permet de travailler sur l'avenir du territoire. Nous avons écrit en 2019 un projet de territoire qui nous a permis de mettre en lumière de nombreux enjeux pour le Haut Pays Bigouden dont la question de la préservation de l'environnement.

Ce travail de prospective est le fruit d'un travail en commun dont découlent des objectifs que je me suis fixés pour ma délégation : continuer le travail de gestion et de préservation des espaces naturels du Haut Pays Bigouden ; Poursuivre les actions de valorisation du site de la baie d'Audierne que nous avons entrepris avec la communauté de communes du Pays Bigouden Sud ; Développer des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement, notamment en périscolaire ; Développer les mobilités en cohérence avec les enjeux environnementaux du territoire ; Développer une trame bleue et une trame verte ; Réaliser un inventaire de la biodiversité en Haut Pays Bigouden, etc.



Agriculteur à la retraite, j'ai repris l'exploitation de mon oncle en 1990. J'ai concilié cette activité avec mon métier de technicien orange en région parisienne pendant 10 ans, puis je me suis pleinement consacré à l'exploitation agricole à partir de 2007. Habitant de Guiler-sur-Goyen depuis plus de 40 ans, j'ai toujours eu de l'intérêt pour la vie de ma commune. J'ai présidé le comité des fêtes durant

15 ans avant de m'engager une première fois au conseil municipal de 1989 à 1997. Élu Maire en mars 2021 après quelques années en retrait de la vie politique locale, je suis également vice-président délégué aux équipements communautaires à la communauté de communes du Haut Pays Bigouden.

Quels sont vos objectifs en tant que vice-président délégué aux équipements ?

La collectivité dispose d'un très beau patrimoine et je souhaite davantage le valoriser auprès des habitants et associations. Il y a, les équipements à usages sportifs et culturels, les commerces intercommunautaires, la maison de retraite de Pouldreuzic, la résidence de Plozévet ainsi que les bâtiments techniques et administratifs de la communauté de commune.

C'est une chance pour le territoire de bénéficier de ces équipements qui n'auraient pas pu exister sans le soutien technique et financier de l'intercommunalité. Ce sont en effet des investissements lourds qui nécessitent une certaine ingénierie. Les équipements communautaires sont répartis sur l'ensemble du territoire et font l'objet d'une cogestion entre l'intercommunalité et les communes. Mon principal objectif est de veiller à ce que ces espaces restent en bon état, qu'ils soient conformes aux normes en vigueur et bien sûr en adéquation avec les attentes des usagers. Plusieurs chantiers de rénovation sont d'ailleurs en cours et d'autres seront à venir ces prochaines années. Le lien entre la communauté de communes, les communes et les usagers du territoire est très important pour mener à bien ces projets et je souhaite vivement poursuivre en ce sens.

Philippe RONARC'H



Je suis maire de la commune de Pouldreuzic depuis 2014. J'ai avant cela été président d'associations et je suis toujours très investi dans ce milieu. Si j'ai fait le choix de m'engager pour ma commune et plus largement le territoire du Haut Pays Bigouden, c'est parce que je veux contribuer à en faire un espace de vie. S'il l'on ne veut pas que notre territoire devienne une cité-dortoir, il faut veiller à être attractifs et dynamiques. En tant que vice-président délégué au développement économique, au tourisme et

3^{ème} vice-président délégué au développement économique, au tourisme et aux réseaux numériques

aux réseaux numériques, je porte fermement ces valeurs. Mes objectifs dans cette délégation sont nombreux et surtout transversaux.

Quels sont vos objectifs en tant que vice-président délégué au développement économique, au tourisme et aux réseaux numériques ?

La communauté de commune est un outil de valorisation du Haut Pays Bigouden, à l'échelle locale et plus largement de la Cornouaille. Notre territoire attire beaucoup. Nous travaillons en lien avec l'office de tourisme pour répondre aux besoins et attentes des visiteurs, mais pas seulement. Les enjeux d'attractivité et de développement économique vont au-delà du tourisme. Le Haut Pays Bigouden est plébiscité. Il y a ceux qui veulent rester et ceux qui souhaitent s'y installer.

L'enjeu pour la communauté de communes est, bien-sûr, d'attirer de nouveaux habitants, mais il faut

aussi leur permettre de rester. Il est indispensable de créer une dynamique et notre objectif en matière de développement économique, est d'apporter aux professionnels les outils et les moyens d'exercer sur le territoire. Pour cela, nous proposons de l'accompagnement, nous développons les Zones d'Activités, nous faisons le lien avec les partenaires économiques, nous finançons le déploiement de la fibre optique, nous avons ouvert un espace de coworking.

Je suis également très attentif à ce que le développement économique soit organisé et équilibré, cela fait partie de mes objectifs. Il est essentiel de s'adapter aux évolutions sociales et environnementales que nous connaissons. Parmi les actions auxquelles je songe, il y a par exemple l'organisation et la structuration de l'économie de la mer qui est importante sur notre territoire.

Jean-Claude MARLE



Originaire de Valenciennes dans le département du Nord, j'ai travaillé pour Charbonnage de France, puis pour le groupe EDF chez qui j'ai continué ma carrière. C'est mon parcours professionnel qui m'a conduit en 1986 à déménager dans le Finistère. J'ai commencé comme technicien du service de relevés avant de devenir lignard, puis responsable

9^{ème} vice-président délégué à la collecte et à la valorisation des déchets

administratif petits-dépannages pour le Finistère-sud. C'est à Plozévet que j'ai définitivement posé mes valises en 1989. À la retraite depuis un peu plus de deux ans, mon expérience professionnelle m'a beaucoup appris et c'est avec un fort intérêt pour conduite d'équipe et de travaux que j'ai rejoint le conseil municipal de Plozévet en tant que quatrième adjoint.

Quels sont vos objectifs en tant que vice-président délégué aux déchets ?

Je travaille sur les questions de la collecte et du traitement des déchets, la gestion des déchetteries communautaires, la sensibilisation et l'information aux usagers, et la tarification des services à l'échelle du Haut Pays Bigouden. Avec les

membres de la commission déchets, nous poursuivons plusieurs objectifs pour ces prochaines années. Il y aura notamment l'extension de la déchetterie de Plonéour-Lanvern pour la fin 2022 et le choix du mode de facturation des déchets.

Je m'investis également dans d'autres commissions de la communauté de communes, notamment celle de la voirie. C'est important d'avoir un regard transversal sur les compétences de l'intercommunalité. Je constate d'ailleurs qu'il n'est pas toujours évident pour les citoyens de comprendre le rôle de cette administration : « qui fait quoi ? ». Pour moi, la communauté de communes apporte des moyens financiers et humains utiles au territoire, c'est important, surtout pour des petites communes qui ne pourraient pas investir dans des équipements par exemple.

Philippe STEPHAN

2^{ème} vice-président délégué à la voirie

J'ai depuis longtemps un fort intérêt pour la vie locale. J'ai mis le pied à l'étrier très jeune, avec un premier mandat de conseiller municipal en 1995, à Saint-Jean-Trolimon, ma commune d'origine. Je me suis installé à Plogastel-Saint-Germain au début des années 2000, pour reprendre en association une ferme familiale, puis j'ai rejoint la vie municipale de la commune peu de temps après mon arrivée. J'occupe les fonctions

de 1^{er} adjoint à Plogastel-Saint-Germain depuis trois mandats, mais sur des délégations différentes chaque fois car notre collectivité a à cœur de répartir les responsabilités. J'ai par le passé, été membre des commissions de la communauté de communes. En revanche, il s'agit de mon premier mandat comme délégué communautaire.

Quels sont vos objectifs en tant que vice-président délégué à la voirie ?

En tant qu'adjoint municipal, je considère que « la communauté c'est nous aussi » et que nous nous devons d'être acteurs des projets et actions qui sont, en quelque sorte, le prolongement des actions municipales. Dans le cas de ma délégation communautaire à la voirie, l'enjeu est d'avoir sur le territoire, un réseau homogène de routes et en bon état. Le service voirie de la communauté de communes assure la programmation des travaux

et les petites interventions comme les dérasements, la réparation des nids de poules, les reprises partielles, les travaux de sécurité et de signalétique par exemple. Pour les gros chantiers, nous faisons appel à des entreprises locales de travaux publics. Depuis 2020 nous gérons 90% du réseau du Haut Pays Bigouden, soit quasiment 500 km de voies rurales (hors agglomération).

Ce qui est important pour que tout fonctionne correctement, c'est de bien communiquer, en gardant le lien avec les communes. De ce fait et afin d'assurer une bonne coordination des chantiers, je souhaite vivement favoriser les échanges avec les maires et adjoints des 10 communes tout au long de mon mandat.

Yves LE GUELLEC

5^{ème} vice-président délégué au CIAS et à l'action sociale

Originaire de Landudec, c'est avec un profond attachement pour ma commune et son territoire que j'avais envie de m'investir localement. J'ai découvert le rôle d' élu il y a trente ans et décidé de m'investir plus amplement en 2020. Ayant fait carrière dans l'aménagement du territoire auprès de services publics, c'est donc avec une relative sensibilité à ces questions que j'ai décidé de m'engager. Ce qui m'anime, c'est d'être dans l'action. Comme je dis

souvent « je préfère faire que d'en parler ». Mon expérience professionnelle m'a appris que pour être le plus utile possible à la collectivité et ses citoyens, il faut avoir suffisamment de moyens et de compétences. J'ai fait le choix de m'investir comme élu communautaire car les intercommunalités répondent à ces besoins et permettent aux territoires de maintenir une qualité de vie et de services indispensables à leur attractivité.

Quels sont vos objectifs en tant que vice-président délégué au CIAS et à l'action sociale ?

Comme je l'expliquais précédemment, l'intercommunalité apporte aux communes des moyens techniques, humains et financiers qu'une commune ne pourrait pas porter seule. Je pense par exemple à l'extension du Service de Soins Infirmiers à Domicile à l'échelle des 10 communes, ou encore

à la prise en charge du chantier de rénovation de l'EHPAD de Parc an id à Pouldreuzic programmé en 2022. Il est évident que les communes ont des préoccupations similaires en ce qui concerne le bien-être et le parcours de vie de leurs habitants. C'est pourquoi l'intercommunalité a mené en 2019, une analyse des besoins sociaux, pour nous aider à comprendre les enjeux du Haut Pays Bigouden. De la petite-enfance à la prise en charge de nos aînés, il est essentiel quand on parle d'action sociale, d'avoir une vision large, qui répond aux besoins de chacun. L'objectif est de développer des solutions en fonction des parcours de vie, de conforter la qualité de vie et le favoriser lien avec les habitants du territoire. Ces solutions viendront conforter et compléter l'offre déjà mise en place par la collectivité quoi sont, nos services de maintien à domicile (SSIAD), notre résidence autonomie ou en encore nos deux EHPAD.

Michel BUREL



Tout jeune déjà, je savais que je voulais rester au pays comme on dit, pour y vivre et y travailler. J'étais agriculteur et je suis aujourd'hui à la retraite. Mon intérêt pour la vie locale s'est développé dans les années 80. Je me suis d'abord beaucoup investi dans la vie associative, notamment sur les questions d'aménagement et de protection du littoral et j'ai

4^{ème} vice-président *Délégué à l'eau, l'assainissement et au SAGE*

été exercé mon premier mandat municipal en 1989. J'ai été maire de la commune de Plovan pendant 25 ans. Aujourd'hui je suis conseiller municipal et vice-président à la communauté de communes.

Quels sont vos objectifs en tant que vice-président délégué à l'eau, à l'assainissement et au SAGE ?

Ma priorité est de permettre aux habitants du Haut Pays Bigouden de continuer à avoir accès à une eau de très bonne qualité et à un prix raisonnable. Pour l'eau comme pour l'assainissement, je suis donc vigilant à la sécurisation des réseaux et un entretien soutenu des équipements. Une attention particulière est également donnée à la qualité des traitements de l'eau au cours du petit cycle de l'eau (eau potable et

assainissement) qui doivent répondre aux normes et impacter au minimum le grand cycle de l'eau par les rejets au milieu naturel. Ce qui est intéressant avec les sujets de l'eau et de l'assainissement et du SAGE, c'est la co-construction des projets avec les collectivités voisines. Pour exemple, nous avons en cours sur la commune du Juch, la construction d'un nouveau château d'eau en lien avec Le syndicat mixte de l'Aulne, Douarnenez Communauté, Quimper Bretagne Occidentale et le syndicat du Goyen. C'est un projet issu de la réflexion du département et la communauté de communes joue un rôle important en portant les intérêts de nos 10 communes sur ce sujet. Je pense que la communauté de communes est plus largement, un espace de coopération entre élus qui permet d'avoir des débats et des échanges à l'échelle du territoire.

Jean-Louis CARADEC



J'ai commencé par m'investir tout jeune dans le monde associatif, ça m'a beaucoup appris et ça m'a donné l'envie de m'impliquer pour ma commune. J'ai intégré le conseil municipal de Peumerit pour la première fois en 1983, et suis devenu maire en 2001. Cette fonction demande beaucoup d'énergie et d'implication. Je suis maintenant retraité, et cela facilite mon organisation. Auparavant, j'étais cadre dans une entreprise de conseil en élevage laitier, et gérer les deux activités n'a pas toujours été simple.

Quels sont vos objectifs en tant que vice-président délégué aux ressources humaines, à la cohésion sociale, à la jeunesse et à la culture ?

6^{ème} vice-président *délégué aux Ressources Humaines, à la cohésion sociale, à la jeunesse et à la culture*

La communauté de communes est une échelle pertinente pour porter les projets liés à mes délégations. Sur le volet Ressources humaines, il est primordial de conforter la structure communautaire afin qu'elle réussisse dans l'intégration des nombreuses compétences transférées par les communes. La valeur ajoutée des actions menées par la CCHPB mérite d'être davantage mise en avant. C'est tout le territoire et l'ensemble de ses habitants qui bénéficient des plus-values apportées par les actions communautaires.

Concernant la jeunesse, ce sont les attentes exprimées par les adolescents il y a plus de vingt ans qui ont fait émerger le besoin d'en faire une compétence communautaire. En effet, les jeunes ne se restreignaient plus aux communes pour la pratique de leurs loisirs. Il devenait évident de travailler le sujet à l'échelle du territoire.

Puis nous avons élargi ces questionnements à la cohésion sociale et la culture. L'objectif est que nous puissions, à travers nos actions, toucher un maximum de publics. Concrètement, la collectivité a développé de nombreuses

actions en direction de la cohésion sociale, de la jeunesse et de la culture : nous sommes partenaires de l'ULAMIR Centre Social du Goyen qui propose des animations jeunesse sur les temps de loisirs des 11-17ans, nous élaborons des conventions avec les associations culturelles, nous développons un service information jeunesse en lien avec le Pays Bigouden Sud, etc. L'objectif est également d'être en veille sur les questions de jeunesse, pour nous adapter aux nouveaux enjeux et faire évoluer notre panel de services.

La commission Jeunesse et la commission Culture se questionnent en permanence sur la manière d'accompagner les familles dans l'éducation de leurs jeunes afin de mener des actions complémentaires des institutions et associations dans la prise en charge des publics. Le diagnostic culturel qui va débiter, en collaboration avec le Pays Bigouden Sud, nous permettra de mieux identifier notre patrimoine culturel, extrêmement riche. Il aidera aussi à hiérarchiser nos priorités d'actions dans ce domaine, également porteur de valeur ajoutée pour le territoire.

Franck PICHON



Enseignant, j'ai une forte croyance pour le service public. Je me suis beaucoup investi dans le monde associatif, avant d'exercer mon premier mandat de Maire pour une commune du Pays Quimpérois en 2008. Ce parcours d'élu est, selon moi, en continuité avec mon expérience associative.

7^{ème} vice-président délégué aux finances et à la mutualisation

Dans les deux cas je me sens acteur pour mon territoire. Je me suis installé à Plonéour-Lanvern en 2015. Aujourd'hui 2^{ème} adjoint de la commune délégué aux finances et à l'administration générale, je concilie ces fonctions avec celles de conseiller départemental et d'élu communautaire.

Quels sont vos objectifs en tant que vice-président délégué aux finances et à la mutualisation ?

Je veux contribuer à faire du Haut Pays Bigouden un bassin de vie qui répondra aux besoins de tous ses habitants, des plus jeunes aux plus anciens. Offrir un cadre de vie de qualité avec une offre de services adaptée aux réalités de notre territoire, ne peut se faire que par la coopération

très fine entre les communes et la communauté de communes. La mutualisation de certains moyens techniques et humains comme les finances, les commandes publiques, les ressources humaines, ou encore l'informatique, est essentielle.

Mon rôle dans cette délégation, est de formaliser la mutualisation pour qu'elle s'inscrive dans le temps. C'est un travail qui prend du temps et se fait en concertation avec les communes. Ensemble, nous définissons les budgets, les rôles, l'équité, la solidarité, etc., pour que le maillage territorial soit juste et en adéquation avec les attentes des habitants de chacune des 10 communes.

Jean-Pierre MIAGOUX



Auparavant Directeur des ventes pour plusieurs groupes alimentaires et agricoles, j'ai exercé toute ma carrière dans la région Lyonnaise. J'ai aimé mon métier, j'ai beaucoup appris et mon départ à la retraite n'a pas été simple pour moi qui suis quelqu'un de très actif. J'aime bien dire que la vie à plus d'imagination que nous et c'est comme ça que, mon épouse et moi-même, avons posé nos valises à Tréogat il y a 4 ans. J'ai rapidement voulu m'investir pour la commune, d'abord comme conseiller, puis en

8^{ème} vice-président délégué à l'aménagement de l'espace, à l'habitat et au littoral

tant que maire depuis le mois de mai 2021, suite au départ de Michel Raphalen. La vie d'élu local est toute nouvelle pour moi et j'apprends énormément sur ce métier. Certes, les fonctions de maire ne sont pas reconnues comme telles, mais c'est un poste qui s'est professionnalisé, alors oui, c'est un métier et il ne s'improvise pas

Quels sont vos objectifs en tant que vice-président délégué à l'aménagement de l'espace, à l'habitat et au littoral ?

C'est une délégation qui englobe beaucoup de responsabilités. Levier de développement territorial au regard des évolutions démographiques et économiques, les questions de l'habitat sont fondamentales pour le territoire du Haut Pays Bigouden. La collectivité s'est dotée il y a 7 ans, d'un programme local de l'habitat. Parmi les enjeux auxquels nous voulons apporter des solutions, il y a la question de l'habitat indigne,

entre autres. Pour répondre aux problématiques de l'aménagement et de l'habitat, nous travaillons en étroite collaboration avec la communauté de communes du Pays Bigouden Sud. Nous avons notamment mutualisé des moyens pour pouvoir aider les habitants du territoire dans leurs démarches et développé un service auquel peuvent se référer les ménages qui projettent l'achat ou la rénovation d'un bien sur le territoire. Nos deux collectivités proposent également un dispositif financier commun, « osez investir » qui une aide locale aux accédants bigoudens à la propriété dans un logement ancien. Enfin, nous travaillons en lien avec les réseaux partenaires qui peuvent apporter un soutien complémentaire pour le montage de dossiers et les demandes d'aides.

Un coworking tout neuf !



ouvert en 2019, l'espace de coworking de Pouldreuzic séduit de plus en plus d'entrepreneurs à la recherche d'un espace pour pouvoir accueillir leurs rendez-vous ou encore télé-travailler. Alors que la pratique du travail à distance se généralise sous l'effet de la pandémie, la création d'un coworking à Pouldreuzic vient également répondre à une attente des entrepreneurs indépendants de séparer vie privée et vie professionnelle en ayant accès à un espace spécialement dédié.

Situé à l'étage de la Maison des Services Au Public, la communauté de communes propose en location :

- une salle dite « espace de coworking », partagée par plusieurs personnes ;



- un bureau individuel dit « bureau volant » ;

- une salle de réunion et l'ensemble de ses équipements, notamment de projection.

En complément, il est mis à disposition des utilisateurs l'accès à l'espace de convivialité (cuisine/détente) et naturellement l'accès WIFI.

Contactez le **02 98 54 49 04** ou **info@cchpb.com** pour être mis en relation avec l'animatrice économique de la collectivité.

La fibre optique : où en sommes nous ?



Initié dans le cadre du projet Bretagne Très Haut Débit, le déploiement de la fibre optique se fait sous la maîtrise d'ouvrage assurée par Mégalis Bretagne.

L'enjeu pour le territoire est de créer un nouveau réseau adapté aux usages actuels et futurs. À terme, ce réseau de fibre optique remplacera le réseau de cuivre dont on dispose actuellement.

Le découpage des zones de travaux du déploiement est déterminé selon des critères techniques qui ne correspondent pas aux limites administratives des communes.

C'est un projet essentiel qui nécessite d'importants travaux comme la pose de nouveaux poteaux ou le remplacement des poteaux non adaptés pour le déploiement en aérien, ou encore la réalisation des tranchées pour le déploiement en sous-terrain.

Les travaux de déploiement de la fibre optique sur le territoire du Haut Pays Bigouden se poursuivent sur les communes de Treogat, Plovan, Pouldreuzic, Peumerit, Gourlizon et Plonéour-Lanvern. La fin de ces travaux est prévue en avril prochain, avec une mise en service à compter de l'été 2022.

Les études pour la seconde phase de déploiement sont engagées (Plozevet, Guile-sur-Goyen, Landudec, Plogastel-Saint-Germain, Plonéour-Lanvern). Les travaux sont programmés sur toute l'année 2022, avec une mise en service au 1^{er} semestre 2023.

Pour pouvoir suivre les déploiements :

https://www.megalix.bretagne.bzh/jcms/mw_23204/suivre-les-deploiements



La communauté de communes s'est dotée en 2019, d'un projet de territoire global à l'échelle de ses 10 communes membres. Ce document porte une vision d'avenir et fixe un cap aux actions communautaires, à l'image d'une feuille de route pour guider les choix des élus locaux. Les orientations stratégiques sont ainsi définies, priorisées et déclinées en actions concrètes.

Un projet de territoire, c'est une réflexion de longue haleine. Une démarche qui demande travail collectif, prise en compte des dynamiques locales, négociations communes - EPCI, appropriation des enjeux partagés...

Emmanuelle RASSENEUR

Les étapes de réalisation du projet

2019

PROJET FINALISÉ

Adoption politique avec l'appui de Quimper Cornouaille Développement

2018

ANALYSE ET RÉDACTION

Déclinaison des axes de la concertation en actions concrètes

La concertation aura permis de recueillir l'avis des citoyens sur 4 thématiques :

Environnement
Transport
Économie
Social

2015

VALIDATION POLITIQUE

2016

CONCERTATION DES HABITANTS

Mise à disposition de grandes affiches où les habitants pouvaient écrire librement + boîtes à idées dans les mairies

2017

CONCERTATION DES ACTEURS

Ateliers avec les élus, agents, habitants et associations

Un plan d'actions pour le Haut Pays Bigouden

Accompagnés dans la réflexion par la géographe, Valérie JOUSSEAUME, les commissions communautaires et agents ont, dans un second temps, traduit les enjeux en plan d'action.

AXE 1

PRÉSERVER ET VALORISER L'ENVIRONNEMENT DES HABITANTS

- ▶ **Préserver le foncier** en assurant une offre touristique adaptée et une mise en valeur de l'environnement et du littoral
- ▶ **Préserver la ressource en eau** pour les générations futures au travers d'une gestion mesurée et adaptée de l'eau et des déchets
- ▶ **Lutter contre le réchauffement climatique** à l'échelle locale au travers de la mise en œuvre d'une politique énergétique



AXE 2

AMÉNAGER ET DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE EN ADÉQUATION AVEC L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

- ▶ **Maintenir les activités artisanales** et favoriser les reprises d'entreprises
- ▶ **Déployer le très haut débit** sur les zones économiques comme outil de développement
- ▶ **Développer le numérique** pour repenser les déplacements au sein du territoire et au-delà
- ▶ **Consommer local et valoriser le littoral** pour appuyer l'attractivité du territoire
- ▶ **Maintenir des commerces de proximité** et favoriser le lien social
- ▶ **Favoriser l'insertion** par l'activité économique

AXE 3

CONFORTER LE LIEN SOCIAL

- ▶ **Assurer un soutien à la culture et au développement** du monde associatif
- ▶ **Assurer la pérennité des services de proximité**, d'une offre médicale
- ▶ **Se loger tout au long de la vie** et lutter contre la vacance
- ▶ **Soutenir les actions en faveur de l'enfance** et jeunesse
- ▶ **Proposer des solutions adaptées au vieillissement** et aux besoins spécifiques de chacun
- ▶ **Faciliter les mobilités et l'accessibilité** aux services

Un support pour les élus

L'écriture de ce projet aura permis aux nouveaux élus de bénéficier d'une base, travaillée par l'ensemble des élus et acteurs du territoire, qui pose les enjeux et ambitions pour le territoire et identifie les actions pour y répondre.

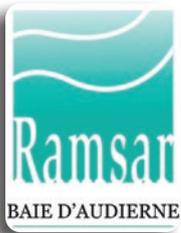
Le projet de territoire permet d'assurer une continuité de l'action publique, tout en étant suffisamment ouvert pour que les nouveaux élus puissent s'y inscrire tout en développant de nouveaux projets.

Ce document a vocation à évoluer, à être évalué et à servir de support pour les contractualisations, le plan pluriannuel d'investissements de la collectivité. C'est un document qui préfigure des coopérations inter-communautaires, dont l'échelle peut varier selon la thématique. Et c'est un document qui retrace la vie du territoire pour mieux dessiner demain.

L'ensemble du projet de territoire est disponible sur :

<https://www.cchpb.bzh/la-communaute/les-publications/>





La convention sur les « zones humides d'importance internationale », appelée Convention de Ramsar, est un traité intergouvernemental qui offre

un cadre à la conservation et la mise en valeur des zones humides et de leurs ressources.

Son objectif : élaborer et faire vivre un réseau international primordial pour la biodiversité mondiale, mais aussi engager tous les pays à préserver et gérer durablement l'ensemble de leurs zones humides, qui sont toujours parmi les écosystèmes les plus menacés au monde.



De G à D : Martha ROJAS, Secrétaire générale de la Convention sur les zones humides, Béangère ABBA, secrétaire d'État auprès de la Ministre de la transition écologique, Emmanuelle RASSENEUR, 1^{ère} vice-présidente à la communauté de communes du Haut Pays Bigouden, Jérôme BIGNON, Président de Ramsar France. Remise du diplôme au congrès de l'union internationale pour la conservation de la nature le 21 septembre à Marseille.

La Baie d'Audierne labellisée Ramsar

Avec ses 530 ha de zone humides imbriquées dans une vaste plaine dunaire en bordure de littoral, la baie d'Audierne présente un écosystème très singulier.

Plus de 374 espèces d'invertébrés, 1 000 espèces animales dont environ 320 espèces d'oiseaux, et 700 espèces floristiques y ont été inventoriées, faisant de la baie d'Audierne, un site reconnu depuis de nombreuses années par les experts environnementaux.

Labellisée Ramsar le 4 septembre 2021, la baie d'Audierne jouit désormais d'une distinction internationale qui reconnaît l'intérêt patrimonial de ses zones humides.

Fruit d'un travail collectif avec les partenaires locaux et la communauté de communes du Pays Bigouden Sud, cette labellisation ouvre à la baie des perspectives très avantageuses pour la préservation de son écosystème exceptionnel.

Les zones Humides, trésors de biodiversité à protéger

Souvent difficiles d'accès, les zones humides ont longtemps été considérées comme des territoires hostiles pour l'Homme. Le manque de connaissances autour de ce milieu naturel a généré des représentations négatives au sein des populations, entraînant d'importantes destructions de cet habitat naturel. Aujourd'hui encore, la disparation de ces milieux est un enjeu mondial et les scientifiques estiment que 64% des zones humides de la planète ont disparu depuis 1900.

Pourtant, les zones humides sont parmi les écosystèmes les plus divers et les plus productifs de la planète et fournissent des services essentiels, dont la ressource en eau douce qui en dépend.



Roselière - © Margaux HAMEL

Jetons moins, trions malin...

En Haut Pays Bigouden, la collecte des déchets se fait uniquement en apport volontaire. Plus de 1 650 conteneurs pour les ordures ménagères et au moins 150 points de collecte destinés au tri des emballages recyclables, verre et multimatériaux sont mis à disposition des usagers sur l'ensemble du territoire.

Comment ça marche ?

Les ordures ménagères sont les déchets que votre foyer produit au quotidien et que vous jetez à la poubelle. Parmi les déchets non recyclables, il y a les résidus alimentaires, les produits utilisés et jetables et certains contenants alimentaires. Le dépôt de ces déchets doit être réalisé uniquement en sacs fermés, afin de préserver la propreté et l'hygiène des équipements de collecte. Le verre, les cartons, les déchets dangereux et les déchets verts sont interdits dans les conteneurs dédiés aux ordures ménagères.

En ce qui concerne le recyclage, tous les emballages sont à déposer dans les colonnes de tri. Afin de faciliter le vidage des petits emballages, de limiter les salissures et de diminuer les envois lors de la collecte, les **P'tits sacs** jaunes sont à disposition des usagers auprès des 10 mairies du territoire.



Des dépôts sauvages qui se multiplient

Les dépôts sauvages ont tendance à se multiplier sur certains points de collecte. Ces pratiques, en plus de leur impact écologique, ont aussi un impact financier sensible sur la redevance déchets de tous. La collecte de ces déchets représente près de 700 heures de travail par an.

Les amendes encourues par les contrevenants sont lourdes et peuvent aller jusqu'à 15 000 € et la confiscation du véhicule ayant permis le dépôt sauvage. En 2022, la communauté de communes va poursuivre son travail afin de pouvoir identifier les auteurs de ces incivilités néfastes au cadre de vie de tous.

Les colonnes multimatériaux surchargées : retour sur les difficultés de collecte

Au cours de l'été 2021, le Haut Pays Bigouden a connu un certain nombre de dysfonctionnements concernant la collecte des déchets.

Les colonnes pleines ont pénalisé les usagers particuliers et professionnels qui ne pouvaient pas vider leurs déchets recyclables. Source d'incompréhension de la part des habitants, ces difficultés ont donné une image négative du service déchets pourtant sur le pied de guerre pour pallier à ces dysfonctionnements.

Contrairement à la collecte des ordures ménagères qui est assurée par les ripeurs de la communauté de communes, la collecte des déchets recyclables est-elle, confiée à un prestataire spécialement équipé pour cette mission. L'entreprise ayant connu plusieurs difficultés liées à son personnel, la qualité des prestations s'est vue impactée, se répercutant ainsi sur notre territoire.

Constaté sur la période d'août 2021, ces difficultés sont intervenues dans un contexte de forte fréquentation touristique, et donc de production

Mémo tri

En version papier dans toutes les mairies du territoire, une version numérique interactive est disponible sur le site internet de la CCHPB : <https://www.memotri.com/miniguide/ou-jeter-quoi?im=174&ic=4969>

Sacs de pré-collecte

Vous permettant de transporter vos déchets recyclables de votre domicile à votre point de collecte

Composteurs

À tarif préférentiel, une vente est organisée tous les mercredis de 11h à 12h aux services techniques communautaires situés au 18 rue de Plözévet à Pouldreuzic.



importante de déchets, complexifiant un peu plus le travail de l'entreprise en charge de ce service.

Face à cette situation inédite et le rappel des clauses techniques du marché passé par la communauté de communes, le prestataire a mis en place un plan d'actions à l'automne 2021 comprenant l'acquisition d'un second véhicule de collecte, la formation de nouveaux opérateurs à l'utilisation du matériel spécifique utilisé sur le territoire communautaire.

“ Conformément à la réglementation en vigueur, une réflexion sur les modes de gestion des services est à mener par la communauté de communes, lorsque les contrats de délégation de service public arrivent à échéance ”

La SAUR, délégataire de service public de l'eau et de l'assainissement

Lancé en mai 2019, la communauté de communes a mené ces deux dernières années un gros travail de réflexion autour des modalités de gestion des réseaux d'eau potable et de l'assainissement collectif et non collectif. Avec un renouvellement de certains membres de l'équipe communautaire suite aux élections de 2020, ce projet aura fait l'objet d'une double présentation afin de permettre aux nouveaux élus de s'approprier le dossier en lien avec leurs prédécesseurs.

Pourquoi faire appel à une délégation de service public

La procédure de délégation de service public permet aux collectivités locales de soulager la gestion de compétences jugées trop lourdes et chronophages en déléguant la mission à un prestataire. Dans le cas de la gestion de l'eau et de l'assainissement, la taille de la communauté de communes du Haut Pays n'est pas adaptée à la mise en œuvre d'une gestion en régie.

En effet, la gestion interne de ces services aurait nécessité de gros investissements techniques et humains pour répondre aux besoins des habitants, impactant inévitablement le coût des prestations.

Des tarifs qui évoluent

Le tarif de l'assainissement évolue à la hausse, mais cette hausse est compensée par une baisse du tarif de l'eau potable. Un tarif unique sera appliqué sur l'ensemble du territoire à compter du 1^{er} janvier 2022, après sept ans de convergence pour l'eau potable.

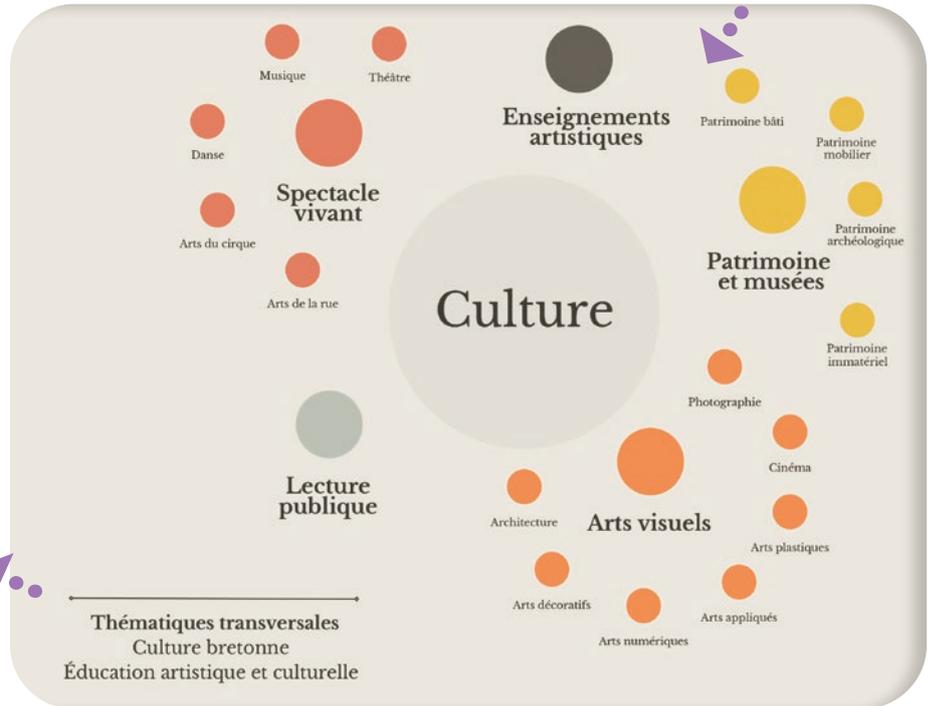




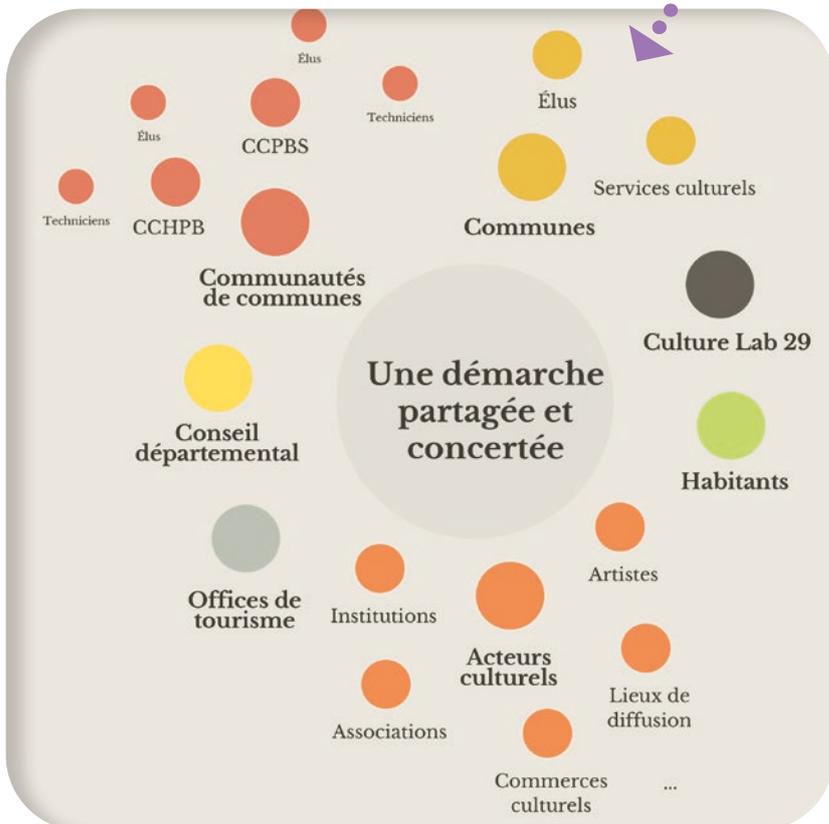
vec le recrutement d'une chargée de mission, la collectivité se dote de nouvelles compétences en matière de culture. En charge de la coordination et de l'accompagnement des acteurs culturels, la collectivité mènera et animera également la mise en œuvre d'un diagnostic culturel de territoire à l'échelle du Pays Bigouden.

Valoriser la diversité culturelle

Objectif ? Identifier les enjeux culturels en Pays Bigouden.



Une démarche concertée



TEMPS FORT EN 2022 :

Le diagnostic culturel de territoire

“ Partagée entre le Haut Pays Bigouden et le Pays Bigouden Sud et accompagnée par l'agence Culture Lab 29, la démarche permettra de rendre visibles vos pratiques, vos besoins et vos attentes en termes de culture.”

Jean-Louis CARADEC, vice-président

Les objectifs du diagnostic culturel

- ▶ Établir un inventaire partagé des ressources culturelles du Pays Bigouden
- ▶ Révéler les points forts et les axes à améliorer
- ▶ Nourrir et construire les réflexions politiques
- ▶ Définir et hiérarchiser les enjeux prioritaires pour les territoires
- ▶ Développer l'appropriation de la démarche par les acteurs et les habitants

Les étapes du diagnostic culturel

1

État des lieux

2

Concertation

3

Analyse

4

Restitution

5

Plan d'action

Samedi 19 février, 20h30 - Avel Dro, Plouzévet

SCRATCHOPHONE ORCHESTRA CABARET ÉLECTRO SWING, TOUT PUBLIC



8 € à 12 €€

Un groupe qui tient en une équation simple : Des mélodies taillées dans la matière brute du swing des années 30 qui croisent les influences très actuelles irriguant le mouvement électro-swing.

Des beats jouant dans ce siècle-ci les rythmiques les plus dansantes du précédent. Des compositions aux productions soignées structurées autour du chant. L'énergie d'un quartet lui électrise de façon systématique la piste de danse. Aurélien MOUROCCQ dit «Le Gitan» : Chant & Clarinette, de Gabriel BONNIN : violon, de Clément ROYO alias Dj ROYO : Beats, drums & guitare et Armand DELAVAL «Le Baron» : Contrebasse.

Mercredi 16 Mars, 17h - Avel Dro, Plouzévet

CHANSON D'AMOUR POUR TON BÉBÉ



6 € à 8 €€

À partir de 6 mois, petite enfance, 30 min

Inspiré des « nursery rhymes » de Woody GUTHRIE, le spectacle musical Chansons d'amour pour ton bébé offre un moment de connivence aux parents et aux tout petits. Accompagnée de son musicien Stan Grimbart, à la batterie et aux claviers, Julie livre des mots simples sur les émotions et la sensibilité. Une orchestration de dentelle faisant appel au jazz et aux musiques actuelles, simple, épurée, subtile, pour aller à l'essentiel.

- Interprétation : Julie BONNIE et Stan GRIMBERT
- Écriture et composition : Julie BONNIE et Stan GRIMBERT

Samedi 19 mars, 20h30 - Avel Dro, Plouzévet

CONFÉRENCE ORNITHO PERCHÉE LES CHANTEURS D'OISEAUX

Entre conférence et joutes sifflées, discussion improvisée avec le public et traduction musicale avec le saxophoniste, les chanteurs d'oiseaux nous partagent leur savoir et nous transportent dans leur univers. Et si les oiseaux proposaient de nouveaux possibles ?

Comment séduire ? Comment éduquer ses enfants ?
Comment transmettre son héritage ?
Quel est le meilleur moment pour tromper son conjoint ?
Et même, que manger ce soir ?
Vous n'écoutez plus jamais les oiseaux comme avant.

Jean BOUCAULT et Johnny Rasse : conférenciers et chanteurs d'oiseaux. Joakim Ciesla : musicien.



10 € à 15 €€

Poético-humoristique, tout public, 1h

Dimanche 3 avril, 17h - Avel Dro, Plouzévet

L'ENVERS DU DÉCOR COMPAGNIE IMPRO INFINI



8 € à 12 €€

Théâtre d'impro, cinéma, tout public, 1h15

Alors que les objectifs sont braqués sur les vedettes, que devient Alfred lorsque Batman part sauver Gotham City ? A quoi pense la serveuse lorsque Harry rencontre Sally ? Le spectacle mêlant vidéo et jeu d'acteurs, propose une plongée dans la vie des seconds rôles lorsqu'ils ont quitté le champ de la caméra. Sous la houlette d'un présentateur à l'érudition cinématographique incontestable, les comédiens imaginent les aventures trépidantes d'illustres inconnus, les petits noms du grand écran...

• Mise en scène : Romain ABASQ

Samedi 30 Avril 2022, 18h30 - Avel Dro, Plouzévet

CIE LE PARADOXE DU SINGE SAVANT «PEDDY BOTTOM»



6 € à 8 €€

Théâtre visuel, tout public à partir de 7 ans, 1h

Qui suis-je ? demande Peddy Bottom. Je ne sais pas, mais je n'aime pas l'idée d'être rien. Au cours de son voyage initiatique, il croise toute une galerie de personnages absurdes qui semblent avoir leur petite idée sur la question : ils le prennent tantôt pour un homme, tantôt pour un chien, un poisson ou même un rossignol ! Mais peut-il vraiment faire confiance à un dromadaire professeur d'électricité ? Devrait-il accepter de se faire remodeler la tête au triangle par un chapelier fou ?

Adapté d'un texte de Stefan Themerson, ce spectacle nous plonge dans un univers surréaliste qui mêle l'humour et la poésie aux questions existentielles.

• Mise en scène : Marjorie BLÉRIOT

Vendredi 13 mai 2022, 20h / Séance en breton à 14h - Avel Dro, Plouzévet

AN ALBATROZ COMPAGNIE STROLLAD LA OBRA



6 € à 8 €€

Conte musical, tout public à partir de 7 ans, 1h

« L'Albatros » raconte des histoires de mer et de ciel filées à travers la petite histoire de Jean-Marie LE BRIS. Capitaine de marine à Douarnenez, Jean-Marie LE BRIS était obsédé par une idée qui lui était venue en observant les oiseaux-planeurs pendant son service militaire dans les mers du sud : secourir en volant les marins naufragés en mer.

De retour à Douarnenez, il construit un avion calqué sur le modèle d'un albatros. Porté par le son de l'accordéon, ce spectacle donne vie à des tentatives souvent ratées, souvent fécondes aussi, ainsi qu'à des héros cabossés, des découvreuses de chimères et des oubliés de l'histoire. Des personnages qui, comme nous, tentent de se frayer un chemin dans le désordre du monde...

Conte : Lukaz Nedeleg - Accordéon Youen BODRO

POUR UN ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF DE PROXIMITÉ

ACCÈS AU DROIT | HABITAT | FAMILLE | SOCIAL ET SANTÉ
| EMPLOI | FORMATION | NUMÉRIQUE | ENTREPRISE



MAISON DE SERVICES AU PUBLIC DU HAUT PAYS BIGOUDEN

2A RUE DE LA MER, 29740 POULDREUZIC - 02 98 54 49 04
OUVERT DU LUNDI AU JEUDI DE 9H00 À 12H00 ET DE 13H30 À 17H00